

Province de Québec
Municipalité de Hope Town
MRC de Bonaventure

Le conseil de la municipalité de Hope Town siège en séance ordinaire ce 14 septembre 2020 à huis clos à dix-neuf heures.

Sont présents à cette réunion :

Larry Dow
Margaret Hackett
Salomon Grenier
Elizabeth Thériault
William Dow
Lida Francoeur

Tous formant quorum, sous la présidence de Linda MacWhirter, mairesse.

Assistent également à la séance: Sylvie Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

104-2020

RÉUNION EN HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 925-2020 du 9 septembre 2020 qui prolonge cet état d'urgence, soit jusqu'au 16 septembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-062, daté du 4 septembre 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par William Dow, appuyé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer.

Adoptée

105-2020

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

106-2020

LECTURE, ACCEPTATION ET SUIVI DES PROCÈS VERBAUX DU 3, 11 et DU 17 AOÛT 2020

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 3, 11 et du 17 août 2020 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

107-2020

COMPTES

Il est proposé par Elisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au montant de \$28 489.61 pour le mois d'août 2020 soient acceptés et que la directrice générale est autorisée à les payer.

Je soussignée, Sylvie Francoeur, directrice générale, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour toutes les dépenses énumérées aux listes des comptes pour approbation.

Sylvie Francoeur, directrice générale

Adoptée

108-2020

CHEMIN DE LA PLAGES

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité refuse votre offre d'achat du Chemin de la Plage.

Adoptée

109-2020

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT DES CHIENS 2020-01

Lida Francoeur, conseillère, appuyé par William Dow, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement 2020-01 modifiant le chapitre 5 sur les animaux du règlement no. 407-2014-09 concernant les nuisances.

Adoptée

110-2020

SÉCURITÉ ROUTIÈRE SUR ROUTE 132

La municipalité de Hope Town est très concernée de la sécurité routière de nos citoyens sur la route 132 à cause de la vitesse et des dépassements à droite illégaux.

CONSIDÉRANT l'accident survenu le 10 juillet 2020, causant la mort de deux personnes;

CONSIDÉRANT QUE c'est le deuxième accident avec décès, arrivé presque au même endroit avec un dépassement de véhicule, le 15 août 1975;

CONSIDÉRANT QU'IL y a eu d'autres accidents sans décès, entre la Vieille École et la Route Tennier ;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Larry Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town demande au Ministère des Transports d'apporter les modifications suivantes sur notre territoire:

- Que la limite de vitesse passe de 90km/h à 80km/h;
- Qu'il y a un prolongement de ligne double pour qu'il n'y a pas de dépassement entre l'Église St.James Anglican Church et St. Andrew's United Church Hope Town afin de ne pas avoir de futurs accidents à ces endroits.

Adoptée

111-2020

PROJET DE SENTIER

Il est proposé par Salomon Grenier, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité du conseil que la municipalité applique à l'appel de projets du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA).

Adoptée

112-2020

LOCATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte de prêter la salle à Casa pour leurs activités de leur programme Wellness.

Adoptée

113-2020

SÉCURITÉ INCENDIE (FACTURE)

CONSIDÉRANT la dernière facture de la Ville de Paspébiac, datée du 28 août 2020 au montant de \$22 561.52;

CONSIDÉRANT que l'ajustement de la facture de 2019 n'est pas encore effectué, 8 mois après la fermeture de l'année;

CONSIDÉRANT que l'article 12 de l'entente intermunicipale n'est pas respecté;

CONSIDÉRANT que la Ville de Paspébiac a budgété un montant de supplémentaire de \$97 032.00 de plus que l'année 2019 à son dossier incendie sans explication aux municipalités partenaires;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a toujours pas d'auto-pompe;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de camionnette 4x4;

CONSIDÉRANT la hausse constante du budget sécurité incendie;

IL EST PROPOSÉ par Élisabeth Thériault, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town refuse de payer la facture #394 tel que présentée.

On demande à la Ville de Paspébiac de facturer au coût réel, trimestriellement comme prévoit l'entente intermunicipale à l'article 12.

QU'une copie de cette résolution soit transmise aux municipalités partenaires, à Monsieur David Thibault, préventionniste à la MRC de Bonaventure, à Monsieur Rénaud Méthot, conseiller aux affaires régionales, à Madame Janique Lebrun, directrice à la sécurité civile et à Monsieur Éric Dubé, préfet de la MRC de Bonaventure.

Adoptée

114-2020

**REDDITION DE COMPTES POUR LE PROJET PARTICULIERS
D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE)**

ATTENDU QUE la municipalité de Hope Town a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Lida Francoeur, appuyée par William Dow, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Hope Town approuve les dépenses d'un montant de \$4 326.02 relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

115-2020

RÉUNION DE CONSEIL PASSE DE HUIS CLOS À OUVERT AU PUBLIC

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte que les prochaines réunions soient ouvertes au public tout en suivant la distanciation sociale. La salle communautaire peut contenir un maximum de 15 personnes incluant les membres de l'assemblée.

Adoptée

116-2020

ÉCOCENTRE

Il est proposé par Margaret Hackett, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'écocentre de la municipalité sera fermé le 31 octobre 2020.

Adoptée

117-2020

SUPPRESSION DU TAUX D'INTÉRÊT EN CAS DE PANDÉMIE

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par Élisabeth Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité remet les intérêts pour l'année 2020 à partir du 01-10-2020.

Adoptée

118-2020

VACANCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Salomon Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte la demande de la directrice générale au sujet de la semaine de vacances soit du 12 octobre au 16 octobre 2020.

Adoptée

119-2020

FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise la directrice générale à suivre la formation et l'accompagnement pour un dépôt de rôle au montant de \$565.00 plus taxes.

Adoptée

120-2020

VENTES POUR TAXES

Il est proposé par Lida Francoeur et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité autorise Sylvie Francoeur, directrice générale et/ou Anne-Marie Flowers, directrice générale de la MRC de Bonaventure à

agir comme représentant de la municipalité lors de la vente pour taxe qui aura lieu le 6 octobre 2020 à l'hôtel de ville de la ville de New-Carlisle.

Adoptée

121-2020

DONS

Il est proposé par Lida Francoeur, appuyé par William Dow et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Hope Town fasse les dons aux organismes suivants :

Marche de Terry Fox :	\$ 50.00
Association des personnes handicapées Visuelles de la Gaspésie-Iles-de-la Madeleine :	\$ 25.00
Société Alzheimer :	\$ 50.00

Adoptée

122-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Larry Dow que la séance soit levée, 21h15.

En signant le procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signée chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Linda MacWhirter
Maire

Sylvie Francoeur
Directrice générale